

Confédération des centres de santé
C3SI Pays de la Loire

PROJET STRATEGIQUE

2022
2024

Innover pour prendre soin

Valoriser notre utilité sociale

Renforcer l'attractivité des métiers

Préambule

La C3SI Pays de la Loire s'est engagée, fin 2020, dans la réalisation d'un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) « tête de réseau » afin de formaliser un **plan d'actions** destiné à **valoriser la plus-value sanitaire et sociale des centres de santé associatifs**.

Le séminaire régional du 28 septembre 2021 a été l'aboutissement de cette démarche, en permettant l'appropriation et le partage de ce travail avec les adhérents. Le thème de la journée, « **Faire Confédération** », pose le cadre d'un projet stratégique partagé par tous, dans un contexte de montée en puissance des structures d'exercice coordonné. Avec la stratégie nationale « Ma santé 2022 » les centres de santé sont revenus sur le devant de

la scène. Aux côtés des MSP, ils sont présentés comme une alternative à l'exercice isolé des professionnels de santé. Dans les faits, ils sont bien plus que cela ! Approche globale, ancrage territorial, qualité et sécurité des soins, démocratie sanitaire, tiers payant, projets innovants, les centres de santé constituent depuis plus de 40 ans, une réponse ambitieuse à la question de l'accès aux soins. Leur intervention à la fois territoriale et populationnelle œuvre, en proximité, à plus de justice sociale. Dans un contexte pandémique sans précédent, où les inégalités n'ont cessé de progresser, les centres de santé constituent un maillon essentiel des soins primaires et du système de santé.

Le projet stratégique régional est issu d'un processus d'élaboration collective pour un projet fédérateur.

Tous s'accordent sur :

1

Cadre de référence propre aux centres de santé associatifs

- L'accès aux soins partout et pour tous
- L'utilité sanitaire et sociale comme boussole de notre action
- La coordination pour améliorer la prise en charge
- Le modèle associatif pour identité commune

5

Grandes missions pour la C3SI Pays de la Loire

- **Le plaidoyer** : représenter les centres de santé auprès des pouvoirs publics et du grand public, assurer un rôle de vigie et d'alerte, contribuer au débat local et régional
- **L'animation de réseau** : impulser une dynamique collective permettant une vie de réseau, la mutualisation des moyens, la création d'outils
- **Le soutien des adhérents** par un accompagnement personnalisé, une mission d'expertise et de conseil
- **Le développement du réseau et de sa visibilité** par une activité d'appui opérationnel, de veille et de communication
- **Le pilotage de projets partagés**, de l'expérimentation à la consolidation, tant sur le volet prévention que sur l'accès aux soins, en général

3

Orientations stratégiques pour le réseau

- Innover pour prendre soin
- Valoriser notre utilité sociale
- Renforcer l'attractivité des métiers

CENTRE DE SANTE

Cadre de référence



L'accès aux soins partout, pour tous

Dans l'affirmation des valeurs d'humanisme, de solidarité et de respect de la personne, les centres de santé agissent en faveur de la réduction des inégalités sociales et territoriales en matière d'accès aux soins. Ouverts à tous, ils garantissent une **prise en charge inconditionnelle** et favorisent une **approche globale de la santé**, qui inclut le soin, la prévention, l'éducation pour la santé et l'orientation sociale. Les centres de santé s'appuient sur un ancrage territorial pour répondre aux besoins de la population. Leviers des politiques publiques de santé, notamment en milieu rural et en quartiers prioritaires, ils permettent une diversification de l'offre de soins, en complémentarité avec les autres acteurs du système de santé, et constituent une solution aux déserts médicaux, qui progressent inexorablement.

L'utilité sanitaire et sociale comme boussole de notre action

Leur forte identité trouvant son origine dans une médecine attentive aux exclus leur permet de **répondre aux préoccupations financières d'accès aux soins** (tarifs opposables et tiers payant généralisé). Les centres de santé, parce qu'ils sont au service de l'humain, qu'ils concilient activité économique **non lucrative** et utilité sociale, s'inscrivent comme **acteurs actifs de l'Economie Sociale et Solidaire**. Saisis de la nécessité d'apporter des réponses aux nouveaux défis sanitaires ces derniers ont fait de la **prévention** et de la **promotion de la santé** une exigence, un élément clé de leur action.

La coordination pour améliorer la prise en charge

Les centres de santé, **structures d'exercice coordonné, regroupé et salarié**, reposent ainsi sur une articulation entre une équipe de soins et des fonctions administratives supports, intervenant en lien avec les réseaux locaux sanitaires, sociaux et médico-sociaux. La hausse des maladies au long court, des pathologies chroniques et dégénératives, nécessite cette coordination pour l'accompagnement des parcours complexes et l'amélioration des prises en charge. A travers la mise en œuvre d'une **démarche d'évaluation de leurs pratiques organisationnelles**, basée sur le référentiel de la Haute Autorité de Santé, ils garantissent la **qualité et la sécurité des soins**.

Le modèle associatif : une identité commune

Organismes à but non lucratif, gérés par des administrateurs bénévoles, les centres de santé s'inscrivent dans une démarche citoyenne et participative, dans le but de promouvoir la santé pour tous. Ils représentent des espaces de **démocratie sanitaire** centrés autour du patient. Outre le projet de santé, qui témoigne de la volonté de l'association de répondre aux besoins des patients et à se coordonner, les actions des centres de santé s'inscrivent dans un projet associatif socle qui détermine le cadre global de leur intervention.

Les Valeurs

#1

HUMANISME

Service à la population
Prise en charge globale
Exercice coordonné et regroupé au service du patient
Qualité d'écoute
Prise en compte de l'entourage
Humanitude

#2

SOLIDARITE

Soins pour tous : égalité et partage
Prise en charge des plus vulnérables
Utilité sociale
Acteur de territoire
Implication citoyenne

#3

RESPECT

Prendre soin et prendre en soin
Respect de la personne
Lutte contre l'isolement et lien social
Ni préjugés, ni discriminations
Intégrité physique et morale
Qualité des soins

UNE EXISTENCE REGLEMENTAIRE

LES CENTRES DE SANTE AU CŒUR DES SOINS PRIMAIRES

AU FIL DES ANNEES

Avant 1990

Des dispensaires religieux aux dispensaires de soins

1991

Décrets fondateurs des centres de santé

2003

→ 1er cadre conventionnel avec l'Assurance Maladie
→ Entrée des centres de santé dans le Code de la Santé Publique

2009

Loi HPST et mise en avant du 1^{er} recours : précise les modes de gestion, la pratique du Tiers Payant, le salariat et le projet de santé

2015

Accord National : il conforte la place des centres de santé dans l'offre soins

2018

→ L'Ordonnance pour favoriser la création de centres de santé
→ Ma santé 2022 : Développement exercice coordonné

2021

Séjour : création centres de santé participatifs



Innover pour prendre soin

« Agir pour la santé de tous par l'innovation, pour mieux prévenir et mieux soigner en proximité »

Contexte Alors que le dernier rapport du Sénat sur l'accès aux soins pointe un modèle de santé « à bout de souffle », appelle à prendre des mesures « courageuses » pour lutter contre les déserts médicaux, que les maisons de santé opèrent un glissement sur ce qui fait la spécificité des centres de santé (salarariat, santé sociale, démocratie sanitaire), il est essentiel de consolider nos organisations et de poursuivre les dynamiques innovantes ancrées dans nos fondements. La participation des usagers, si elle se généralise aujourd'hui, nous l'avons anticipée depuis plus de 40 ans parfois. La proposition de nouvelles réponses à l'accès aux soins médicaux, nous l'avons osée, alors même que les incitations financières ne nous concernaient pas. Depuis, nous continuons à nous réinventer au quotidien pour mener à bien notre mission et réduire encore les inégalités sociales et territoriales qui progressent inexorablement.

- Les axes**
- Développer de nouvelles réponses pour favoriser l'accès aux soins
 - Consolider les actions de prévention et d'ETP dans les centres de santé
 - Améliorer la diversité des publics touchés par les centres de santé

Plan d'actions

Innover pour prendre soin

AXE 1

Développer de nouvelles réponses pour favoriser l'accès aux soins

- Répondre aux enjeux de la désertification médicale dans les territoires sous dotés et territoires prioritaires (QPV) ;
Et développer des centres de santé participatifs en région Pays de la Loire
- Accompagner le développement des exercices pluriprofessionnels en centres de santé
- Développer la recherche en soins primaires au sein des centres de santé et valoriser l'expertise de nos soignants en participant au déploiement d'essais cliniques
- Expérimenter de nouveaux modes de financement (AMI, Article 51, AAP privés)
- Etre source de propositions auprès des adhérents par l'organisation des « Cafés de l'Innovation »



AXE 2

Consolider les actions de prévention et d'ETP dans les centres de santé



- Accompagner le déploiement de proximité du programme ETP « Moi et la maladie »
- Poursuivre le programme régional de lutte contre le tabac en centres de santé
- Outiller les centres de santé par la mise à disposition de kits de prévention sur des sujets identifiés par la commission prévention
- S'inscrire dans les dispositifs de prévention portés par les pouvoirs publics pour contribuer à mettre en évidence l'expertise des centres de santé en matière de prévention et d'ETP (service sanitaire, ambassadeurs...)

AXE 3

Améliorer la diversité des publics touchés en centres de santé

- Créer de nouveaux partenariats pour élargir la patientèle des centres de santé
⇒ Poursuivre le partenariat avec Habitat Jeunes et le réseau régional des missions locales –URML pour **renforcer les actions auprès des jeunes**
 - ↳ *Au niveau régional, par la conduite d'une étude sur le renoncement aux soins des jeunes.*
 - ↳ *Au niveau local, par la réalisation d'actions de prévention*



2

Valoriser notre utilité sociale

« Faire rayonner les centres de santé et construire une marque d'excellence reposant sur la valorisation de l'utilité sociale »

Contexte Les centres de santé associatifs, organismes à but non lucratif, s'inscrivent dans l'Economie Sociale et Solidaire (ESS). Trouvant leur origine dans une médecine attentive aux exclus, ils représentent un modèle ambitieux de justice sociale favorisant une accessibilité financière aux soins (tiers payant intégral) et un ancrage territorial. La valorisation de la plus-value des centres de santé est un levier pour la reconnaissance de la spécificité de ce modèle, à fort impact social. En s'appuyant sur un référentiel d'utilité sociale, il s'agit de reconnaître l'identité forte des centres de santé associatifs par une forme de labellisation à inventer ensemble, par une représentation accrue et une communication renforcée.

Les axes

- Accompagner les adhérents dans la reconnaissance des centres de santé comme acteur de l'économie sociale et solidaire
- Mettre en place une démarche de labellisation de l'utilité sociale
- Améliorer la fonction « plaidoyer »

Plan d'actions

Valoriser notre utilité sociale

AXE 1

Accompagner les adhérents dans la reconnaissance des centres de santé comme acteur de l'Economie Sociale et Solidaire

- Mettre en place des temps d'acculturation autour de l'ESS
- Accompagner les adhérents comme acteur actif de l'ESS
⇒ S'inscrire dans le mois de l'ESS



AXE 2

Mettre en place une démarche de labellisation de l'utilité sociale pour la reconnaissance des centres de santé

- Valoriser les centres de santé via la finalisation du référentiel d'utilité sociale entamé par le groupe de travail dédié
- Formalisation d'une démarche de labellisation interne de l'utilité sociale. Cela permettra notamment de cadrer la mise en place de nouveaux centres de santé, via le référentiel
⇒ Accompagnement par un cabinet spécialisé en la matière
⇒ Privilégier une démarche souple plutôt qu'une démarche contrainte de certification



AXE 3

Améliorer la fonction « plaidoyer »

- Développer la représentation externe (par la C3SI Pays de la Loire et les centres de santé)
- Organiser des événements associant les partenaires : séminaire, conférence, ...
- Développer des liens avec d'autres fédérations pour peser dans le débat





3

Renforcer l'attractivité des métiers

« Améliorer la qualité de vie au travail et fidéliser les professionnels »

Contexte Effets collatéraux des mesures partielles de revalorisation des métiers introduites par le Ségur de la santé, manque de reconnaissance, épuisement professionnel ou crise de la vocation, les enjeux d'attractivité des métiers et de fidélisation des professionnels, exacerbés par la crise sanitaire, impactent nos organisations. Déjà sous-jacentes et inhérentes à une méconnaissance de ce mode d'exercice, il est nécessaire d'engager une démarche de valorisation de l'activité et des compétences des professionnels en centres de santé (polyvalence, technicité, adaptabilité, complémentarité, sens du relationnel et de l'écoute). En parallèle, il s'agit de répondre à la volonté de jeunes professionnels de santé attirés par le salariat et ses nombreux avantages (pôle administratif support, équilibre vie professionnelle et vie personnelle, travail en équipe).

Les axes

- Valoriser les ressources humaines dans un objectif de Qualité de Vie au Travail
- Accompagner les salariés tout au long de leur parcours professionnel
- Communiquer pour une meilleure connaissance et reconnaissance

Plan d'actions

Renforcer l'attractivité des métiers

AXE 1

Valoriser les ressources humaines dans un objectif de Qualité de Vie au Travail

- Interroger les professionnels sur la plus-value de l'exercice en centres de santé
- Recenser les compétences au sein des centres de santé
 - ⇒ Fiches de postes, référentiel métier
 - ⇒ Compétences clés
- Anticiper les problématiques de recrutement : liens inter centres, pool de remplacement



AXE 2

Accompagner les salariés tout au long de leur parcours professionnel

- Mise en place d'un parcours d'intégration des nouveaux salariés
 - ⇒ Accueil : organiser une journée d'accueil annuelle en région
 - ⇒ Développement du parrainage en interne ou inter centre



- Développer des formations
 - ⇒ Dans le cadre de la QVT
 - ⇒ Pour la montée en compétences des équipes en lien avec projets régionaux : recherche en soins primaires, ETP, projet tabac
- Participer à des commissions et groupes de travail régionaux
- Développer des parcours de mobilité

AXE 3

Communiquer pour une meilleure connaissance et reconnaissance

- Développer des actions d'aller- vers
- Développer les portes ouvertes
- Créer une vidéo présentant l'exercice salarié en centre de santé
- Réaliser une infographie annuelle des chiffres clés

Conclusion

La déclinaison de ce projet stratégique repose sur :

- La **consolidation du modèle économique** des centres de santé intégrant les mesures de revalorisation des métiers (Ségur, Avenant 43) et ouvrant de nouvelles perspectives en terme de financement (forfait, engagement des collectivités locales, ...)
- Une **implication de l'ensemble des adhérents** dans la mise en œuvre des orientations.
⇒ Elle sera formalisée par la signature conjointe d'une charte d'engagements réciproques et la création d'un guide de l'adhérent.
⇒ Elle sera portée par les groupes de travail et commissions régionales et par un temps dédié aux administrateurs, les « RDV des bénévoles »
- Une **proximité de l'équipe salariée de la C3SI Pays de la Loire avec l'ensemble des adhérents** : visite des centres, réunions décentralisées
- Une **communication interne et externe renforcée** : Newsletter, site internet, réseaux sociaux, communiqués de presse

Démocratie Avenir Qualité
CENTRES Exercice coordonné
SOLIDARITE Cohésion
Prévention **EQUIPE** RESPECT Liens
Labellisation Innovation Collectif ETP
Social Salariés **SANTE** Association
DE CONFEDERATION ESS Egalité
QVT SOINS POUR TOUS Utilité sociale
Non lucratif Coordination **TERRITOIRE**
PARTENAIRES Réseau